



Espace propriétaire

Déclarer une société (SCI) et ses associés

Enregistrer la société qui détient vos biens, pour suivre ses associés et leurs

P28 · Procédure pas à pas

POUR QUI

- Le propriétaire qui détient ses biens par une SCI.

CE QUE VOUS OBTENEZ

- Une société enregistrée avec son SIREN et son régime fiscal, prête à recevoir ses associés.

À PRÉVOIR

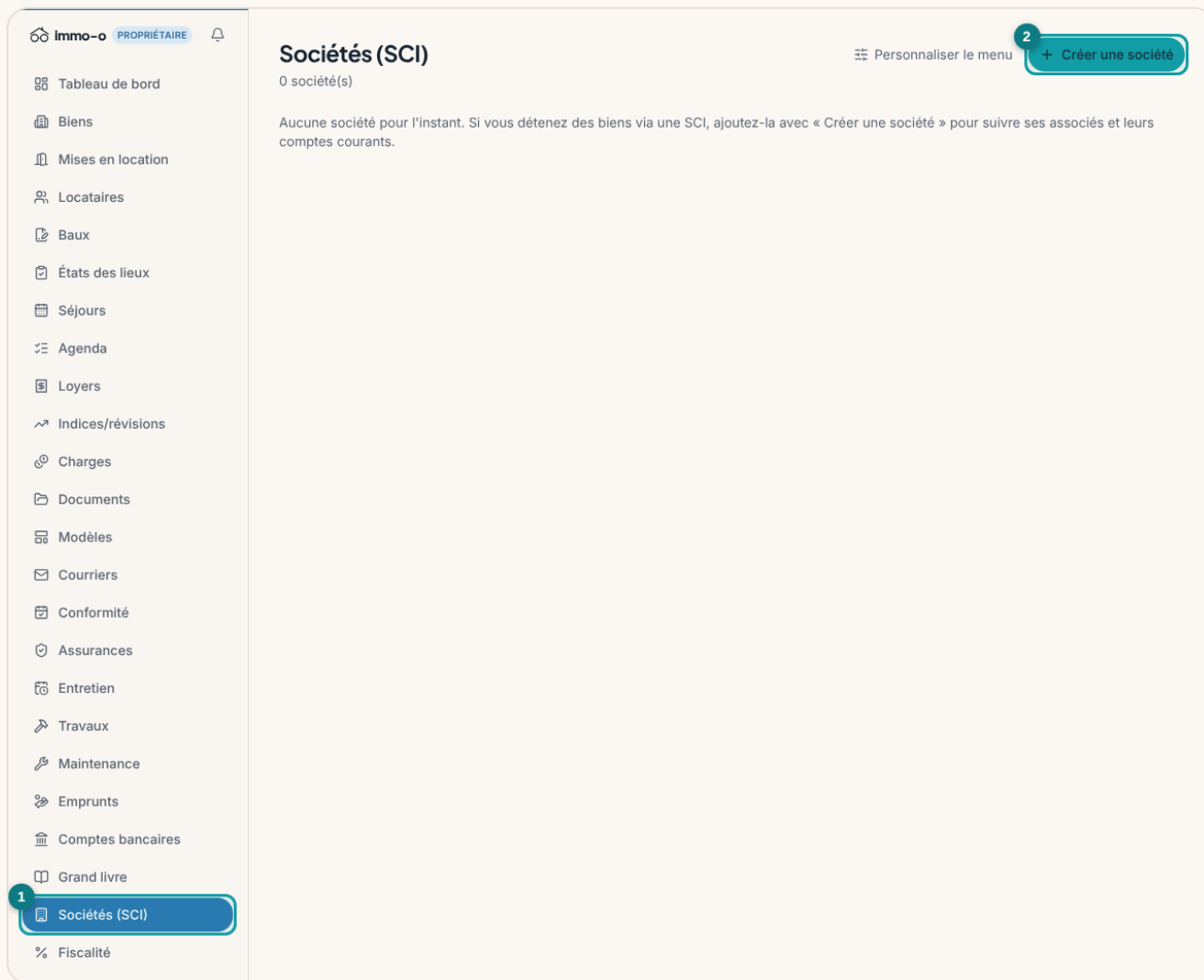
- Durée : 5 minutes
- La dénomination, la forme juridique, le SIREN, l'adresse du siège

Les étapes

- 1 Ouvrez Sociétés (SCI)
- 2 Décrivez la société
- 3 Créez la société

1 Ouvrez Sociétés (SCI)

Dans le menu de gauche, cliquez sur **Sociétés (SCI)**, puis sur **Créer une société**.



Sociétés (SCI)

0 société(s)

Aucune société pour l'instant. Si vous détenez des biens via une SCI, ajoutez-la avec « Créer une société » pour suivre ses associés et leurs comptes courants.

Personnaliser le menu + Créer une société

1 Sociétés (SCI)

2

1 L'onglet Sociétés (SCI).

2 Créer une société.

2 Décrivez la société

Saisissez la **dénomination**, la **forme juridique** (SCI, SARL de famille...), le **SIREN**, l'**adresse du siège** et le **régime fiscal**.

Les champs marqués * sont obligatoires. Les autres peuvent être laissés vides.

1	Nom *	2	Forme juridique
	SCI Les Tilleuls		SCI
3	SIREN		Siège social
	123456789		
4	Régime fiscal (optionnel)		
	IR, IS...		

Vous serez automatiquement associé à 100 % à la création.

- 1 La dénomination.
- 2 La forme juridique.
- 3 Le SIREN.
- 4 Le régime fiscal.

3 Créez la société

Cliquez sur **Créer la société**, puis ouvrez-la pour déclarer ses **associés** et leurs comptes courants.

IR, IS...

Vous serez automatiquement associé à 100 % à la création.

1

Aucune société pour l'instant. Si vous détenez des biens via une SCI, ajoutez-la avec « Créer une société » pour suivre ses associés et leurs comptes courants.

- 1 Créer la société.

Et ensuite

- Estimer ses revenus imposables (procédure P29).